

6 novembre 2025

Efficienc e 2 : les premières pistes de la direction pour réduire les effectifs

Ce jeudi, les délégués syndicaux étaient convoqués par la direction à une réunion « méthode » dans le cadre du plan Efficienc e 2. Premier rendez-vous d'un processus que la direction veut boucler d'ici à fin janvier.

Après une nouvelle présentation de la situation économique et financière, elle a commencé à rentrer dans le vif du sujet : pour réduire la masse salariale, comment faire partir des salariés le plus rapidement possible ou a minima, comment réduire leur taux d'activité et donc leur salaire ? Elle pourrait ouvrir le porte-monnaie pour favoriser des départs à la retraite, des passages en retraite progressive et à temps partiel et des départs négociés dans le cadre de ruptures conventionnelles. À condition que ces départs, ou réduction de temps de travail, ne fassent pas l'objet de remplacement. À ce stade, il n'est pas possible d'en dire beaucoup plus, notamment sur le nombre de postes qu'elle espère supprimer, la direction étant restée vague, même si on a bien compris ses intentions.

Autre info : le lancement d'une « cartographie » des activités via un questionnaire confié aux managers de proximité. Ceci pour voir comment les salariés pourraient faire « différemment ». Concrètement, « simplifier, automatiser, baisser le niveau d'exigence, arrêter certaines tâches ».

Elle compte aussi mettre fin au systématisme des remplacements par des CDD des absences de plus de huit jours. Toujours pour faire des économies. Systématisme pourtant prévu par des accords d'entreprise, notamment pour la rédaction.

On l'a compris, la direction a surtout parlé d'éventuels « coups de pouce » pour que des salariés quittent l'entreprise. Les syndicats lui ont rappelé qu'il fallait aussi prendre en compte les salariés qui resteront. Quelles conditions de travail ? Quelle charge de travail ? Quels moyens pour prévenir les risques psychosociaux ? Quelles compensations pour les efforts supplémentaires ? Quelle formation pour éventuellement changer de poste ? De tout cela, il a été à peine question. Pourtant, ces sujets ne pourront pas être laissés de côté. Pas question d'alourdir des barques déjà bien chargées.

Après cette première réunion, il est essentiel que les salariés fassent entendre leur voix dans le processus qui s'engage. Pour la prochaine réunion, dans une quinzaine de jours, n'hésitez pas à nous faire remonter vos réactions, vos souhaits, vos craintes, vos lignes rouges.

Contactez-nous : snj@ouest-france.fr ou contact@snj-of.fr